

Théâtre de la Comédie (Kursaal)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 1

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213631>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tout le pays de vendre ny débiter ses graines que par commandement qui leur était fait par des billets du secrétaire de commune ou de S. S. B., de manière que le marché de Romainmôtier et celui d'Orbe ont été dépourvus de graine tout à fait, excepté quelquefois à Orbe, où il y en avait cinq ou six quarterons pour un marché, ce qui a causé la famine et misère si grande qu'on en a jamais eu de semblable et l'on ne trouvoit pas des graines pour de l'argent, et la cherté s'est faite plus grande, en Bourgogne et autres pays que à celui cy.

1713, 27 mars. Mention de la mort de Pierre Michot, « mon beau-père », enseveli le 28 mars.

1716. L'hiver de la présente année a été le plus long, le plus rude et violent que de temps ou de mémoire d'hommes qui vivent à présent on en a pas vu un semblable tant par la rigueur du froid que par la prodigieuse quantité de neige qu'il est tombé, et cela commença quelques jours après le jour de l'an et le 9^e de janvier il tomba beaucoup de neige et durant la nuit un vent se leva et souffla si rudement qu'ayant rempli de neige les chemins à la hauteur des hayes, et les enfants de *Siméon Goy*, Jean-François et Siméon, venant pendant la nuit du moulin de Croy, trouvèrent les chemins si embarrassés et qu'ayant eu tant de peine de monter jusques'icy au champ du Sentier qu'il n'en pouvoit presque plus et croyant trouver mieux passèrent outre, mais étant à l'endroit de la maison des planches eux étant si fatigués et leur cavalle tombant de lassitude, le chemin tout comblé de neige glissait en bas, furent contraints de rebrousser chemin et revenir icy en la maison environ la minuit demander à se loger, qui estoit le soir du jeudy; le vent de bise continuant tout le jour avec une froidure épouvantable tout le vendredy, que quoy que leurs gens en fussent en peine, ne purent sortir de leur maison de *Combataupin* où ils habitoient pour les venir chercher. Le samedi après mydy leur père y vint avec grande peine et fatigué. Le dimanche, M. le ministre *Genevois* ne put venir prêcher à Vaullion, et il n'y eut point ce jour seulement trois personnes des plus robustes descendirent à grand peine à Romainmôtier; la commune ayant travaillé à ouvrir les chemins, ne purent venir à bout de les faire pour emmener la cavalle que le mardy à midy, l'ayant icy gardée cinq jours, de quoy l'ayant légèrement payé la dépense. Dans tout le pays, mesme aux pays estrangers, il y a eu une si prodigieuse quantité de neige qu'on ait jamais vue, tellement que dans plusieurs endroits il en fallait oster jusques à 10 et mesme jusques à 15 pieds de profondeur. Et ceste tant grande quantité de neige a accablé plusieurs maisons, brisé les bois et haye et causé plusieurs dommages, ce qui a causé que les semailles ont été fort tardives et le 24^e de may l'on en voit encore depuis la maison des restes en plusieurs endroits. Dans des villages ils ont demeuré des semaines entières en commune à ouvrir les chemins.

1718. L'année 1718, il a fait une si grande sécheresse depuis le mois de juillet jusques au mois de octobre, tellement que l'on ne pouvait avoir de l'eau pour abreuver le bétail ny pour boire en plusieurs endroits qu'on ne l'apportait de fort loin. Pendant le mois daout plusieurs troupeaux de vaches sont descendues des montagnes pour n'avoir point d'eau pour boire; dans la Bourgogne, à l'endroit de la Vallée et aux montagnes du costé des Bioux, il les fallait mener abbever au lac de la Vallée et dans la Bourgogne, dans des villages leurs fontaines et citernes avaient manqué. Il fallait charrier l'eau de fort loin, tellement qu'ils ne pouvaient presque faire autre chose que après leur bestail. Le moulin de Vaullion ne pouvait aussi moudre faute d'eau tellement que par l'espace de quatre ou cinq mois le meunier n'a pu recouvrer pour payer la cense. Enfin, la sécheresse a été tant extrême que de mémoire des plus anciens on en a vue de semblable. Nostre fontaine n'a pu se remettre dans son cours et force ordinaire jusques au mois de janvier de l'année 1719.

Et la présente année 1718, le vin se vend 8 sols, très excellent, le froment 12-13 batz le quarteron, l'orge 7 et 7 1/2, l'avoine 4. A cause de ceste sécheresse et chaleur tant grande, les vins et graines ont été fort bons; et dans les montagnes on a achevé de moissonner au mois d'août.

1719. L'année 1719 a été encore plus sèche. Depuis le mois de mars jusques au mois de septembre, la terre n'a point trempé. La sécheresse a été si extrême que les graines ont été si chétives et

petites qu'en des pauvres lieux et esserts dans des ... on n'a recueilli autant qu'on y avait semé. L'eau du Nozon n'a pas passé par le champ du Sentier de cinq mois, à la réserve de deux ou trois fois au mois d'août, tellement que dans ce pays et dans tous ceux dont on a eu nouvelles, les rivières ont été si basses que de mémoire d'homme vivant on aie vu. Il fallait acheter l'eau en des endroits, les pacquiers et campagnes ont été presque tout l'esté sans herbages et le bestail mourrait de faim et de soif, ce qui a causé une si chétive récolte que le bestail a été à si bas prix qu'on donnoit de belles vaches pour quatre ou cinq écus blancs¹, et à cause de la pauvreté et peu d'herbe le bestail estoit en pauvre estat et maigre, qu'on donnoit des vieilles vaches pour 12, 15, 18, 20 florins, et les chevaux à si bas prix qu'on ait jamais vu. On donnoit de belles cavales pour 6, 7 ou 8 écus blancs. On a été obligé de vendre le bétail et le réduire, les uns à la moitié, les autres au tiers de ce qu'ils avaient accoustumé d'en yverner; mais par la bénédiction de Dieu, les vignes ont été si belles et l'on a fait une si grande quantité de vin qu'on ait jamais vu faire. La fusterie a été si haut prix qu'on a vendu jusqu'à 25 florins la fuste, elle coustait autant qu'on pouvait les vendre pleines de vin. On le vend à Vaullion et à Romainmôtier 4 sols le pot, de très bon et excellent vin, ce qui a causé que les graines ne sont pas venues à si haut prix qu'on prétendait, car sans cela le froment seroit monté à plus d'un écu blanc le quarteron et les autres graines aussi, selon leur qualité aussi à ce prix, tellement que quoy qu'elles fussent desjà renchéries, elles diminuent de prix après Noël 1720.

1721. L'hiver de la présente année a été assez rude jusqu'au 24 février 1720 que j'escriis...

1727, 10 janvier. Michel Martignier, mon fils, est parti aujourd'hui pour aller en Hollande, au service de leurs hautes puissances, dans la compagnie de Mons^r le capitaine Bergier, de Lausanne, et se sont engagés avec lui Daniel fils du sieur Isaac Raymond; David feu David Raymond, son cousin; J. Pierre, feu Abraham Martignier et François, fils de Abraham Michot. Dieu les veuille conduire par son Saint-Esprit, amen.

1727, 7 janvier. Par ordre de leurs Excellences de Berne, nos souverains seigneurs et supérieurs, on a publié un jour de feste, de prières et d'actions de grâces à Dieu, qui a été célébré le septième du présent mois de janvier par deux presches; comme cela se devoit faire dans toutes les églises, au premier presche, toutes les personnes admises à la communion ont communiqué. Et cela en l'honneur de l'heureuse réformation de la religion faite à Berne il y a deux siècles aujourd'hui.

7^e de janvier 1728.

1730. Le 15^e, 16^e et 17^e octobre il est arrivé une chose très remarquable et extraordinaire. Les jours susdits il tomba une même pluye et un brouillard fort épais et froid qui faisait geler la pluye sur la feuille des arbres qui les gelait pendant les dits trois jours et suivants formé de gros glaçons aux feuilles qui étoient encore aux arbres qui étant chargés des dits glaçons à chaque feuille aussi comme des œufs de poules, qui par leur poix ou pesanteur ont fait plier les dits arbres dont plusieurs ont été ébranchés, rompus les uns déracinés, tant que cela a causé un grand dommage et tel que de la vie des plus anciens qui vivent à présent l'on n'a pas vu une semblable chose... Dieu nous préserve pour l'advenir d'un semblable temps qui a causé grand dommage. Ainsi soit-il.

1734, 19 mai. Est arrivé par la Providence divine un temps et tempête des plus rudes et extraordinaires que les hommes vivants aient mémoire d'avoir jamais vu, de tonnerre, grêle et pluie en si grande abondance que dans le village de Vaullion il y a eu quantité de maisons remplies d'eau dans l'espace de demy heure, les ruisseaux si fort débordés que tout le monde étoit en alarme pour penser préserver leurs maisons des eaux, mais nonobstant leur diligence, une partie des maisons de Vaullion ont été fort endommagées par l'eau qui y est entrée, qui a emmené plusieurs ustensiles et victuailles...

1734, 30 septembre. Décès d'égrège Pierre-Aaron Martignier, à l'âge d'environ 73 ans, et ayant eu une attaque d'apoplexie qui l'a retenu alité 15 mois.

1747, 3 août. Naissance de Daniel-Samuel Martignier, fils premier né d'Abram-Tobie Martignier et

de Rose-Marguerie, fille de feu Daniel Guignard, baptisé à Romainmôtier le 12 août.

M. l'assesseur Grobety a fait à cette occasion un beau repas chez luy à ses frais pour le baptisé, auquel j'ay eu l'honneur d'avoir part avec M. le ministre et tout le compérage. Ma femme a reçu pour étrenne pour son enfant deux demy louis, l'un neuf, valant 20 florins, l'autre vieux, valant 15 florins 7 sols 6 deniers, outre les présents en vin et victuailles. Lesquelles étrennes j'ay destiné à payer une Bible de l'impression de Bienne que j'ay achetée pour 17 florins 6 sols, laquelle j'ay fait ferrer et garnir de jaune par David Maire, auquel j'ay payé 6 florins, laquelle appartiendra à notre dit fils. Dieu veuille luy faire la grace d'en faire un bon usage. Plus achetée des dites étrennes un *échauffet* en février 1749, lequel a coté 8 florins 3 sols.

MARC HENRIOD.

TOUT VA BIEN !

Le directeur d'un important établissement du canton a reçu d'une de ses employées, qui a dû le quitter pour rentrer dans sa famille, fixée à la campagne, une lettre lui annonçant qu'elle était arrivée à bon port.

Cette lettre débute ainsi :

« Vénéré Monsieur. — Comment va votre « santé depuis que je vous ai quitté; quand à « moi je suis très bien arrivée à la maison. La « vache au cousin Pierre a fait le veau aujourd'hui, à 2 heures du matin et je me suis un « peu aidée... »

Au bain. — Le domestique d'un établissement de bains se rend un matin vers son patron et lui dit d'un air soucieux :

— Jamais je ne pourrai baigner cette dame, Monsieur le docteur, elle est trop pesante.

— Allons donc, un fort gaillard comme toi. Ne me dis pas des bêtises et fais ta besogne.

— Mais, Monsieur le docteur, quand je vous dis que je ne puis pas... L'avez-vous vue?... Elle pèse plus de 300 livres!...

— Elle pèsera ce qu'elle voudra; elle est venue ici pour se baigner et, fort comme tu l'es, tu dois pouvoir la baigner.

— J'ai déjà essayé, mais je n'ai jamais pu.

— Tu m'embêtes, fait le patron, impatienté. Fais deux voyages, si tu veux.

LA TOURNE QUI LANGUE

Je me souviens — il y a longtemps de cela — avoir entendu un économiste célèbre, brillant orateur, Pascal Duprat, répéter trois fois de suite : « La France était signolée » pour « La France était sillonnée ».

Les prédicateurs sont particulièrement exposés à des accidents de ce genre; il suffit de la moindre distraction pour que la langue tourne, ou fourche.

Un proposant faisant une lecture biblique à la cathédrale de Lausanne annonce qu'il lirait un fragment d'une épître de « Pôtre à Paul », au lieu de « Paul, apôtre ».

On m'a raconté qu'un pasteur annonçant son texte : « C'est à moi qu'appartient la vengeance » lut : « C'est à moi qu'appartient la vendange ». Ce digne ecclésiastique étant en procès pour une vigne, ce lapsus linguae causa une douce hilarité parmi ses auditeurs. — X.

Grand Théâtre. — Mardi 8 courant, à 8 heures du soir, représentation extraordinaire par les meilleurs artistes de la troupe de comédie de Genève : *Primero*.

Théâtre de la Comédie (Kursaal). — Ce soir samedi et demain soir dimanche, le grand succès : *Où est le chameau?* — Demain dimanche en matinée, pour les familles, *La Cagnotte*. — Mardi soir *Notre jeunesse* et vendredi soir, *La princesse Georges*.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS

¹ Un écu blanc égale 30 batz, soit 4 fr. 50.